

Le 6 mai 2014

Secrétaire départementale: Rachel SUGNEAU

Contact :03.25.30.68.66

Mèl : fo.ddfip52@dgfip.finances.gouv.frSite Internet : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/052/>**Compte rendu CTL du 6 mai 2014**

Ont participé en qualité de représentants titulaires de FO Laure Alentado, Catherine Durand, Rachel Sugneau et Guillaume Tavin.

1) Approbation du PV du CTL du 13 février 2014

	FO	SOLIDAIRES	CFDT
POUR	4	1	1
CONTRE			
ABSTENTION			

2) Cartographie des frais de déplacement

Suite à la décision prise lors du dernier CT, un groupe de travail s'est réuni le 14 avril dernier afin de discuter les modalités de mise en œuvre de la cartographie des frais de déplacements et du tableau des distances kilométriques.

Ces tableaux feront l'objet d'une diffusion sur Ulysse.

La mention demandée par FO à la suite du GT a été retenue soit « si les conditions de desserte et horaires entraînent une perte de temps, les agents peuvent l'indiquer et bénéficier du remboursement sur la base des indemnités kilométriques ».

Cela favorisera une interprétation plus souple de la cartographie.

Si vous rencontrez des difficultés lors de vos demandes de remboursements de frais, n'hésitez pas à saisir FO

	FO	SOLIDAIRES	CFDT
POUR			1
CONTRE			
ABSTENTION	4	1	

FO s'est abstenue car la mise en place de cette cartographie par la Direction Générale n'a pas permis une revalorisation des frais kilométriques, les agents en étant souvent de leur poche.

3) Programme Annuel de Prévention (PAP)

Un groupe de travail s'est réuni le 8 avril dernier afin de mettre en cohérence les données des DUERP (Document Unique d'Evaluation des Risques professionnels)

L'assistant de prévention présente les 3 documents :

- le DUERP recensant les risques
- Le PAP découlant du DUERP
- Une nouvelle restitution qui permet de ventiler par nature les risques

Initialement 938 risques ont été recensés, le GT a permis de généraliser un certain nombre de risques les ramenant à 424.

Les risques majoritaires sont les risques liées aux agressions, les risques psychosociaux (charge travail, personnel insuffisant...) puis les risques liés aux ambiances thermiques et lumineuses.

Le taux de réalisation du PAP 2013 est d'environ 74 % (traitement des risques recensés lors du DUERP 2013),

L'ensemble des services a rempli le DUERP cette année.

Les travaux de réfection des escaliers du CFP de Langres devraient être réalisés semaine 36 (début septembre).

	FO	SOLIDAIRES	CFDT
POUR			
CONTRE			
ABSTENTION	4	1	1

Fo s'abstient car les moyens budgétaires alloués ne sont pas en adéquation avec la mise en œuvre du PAP.

4) Modification des horaires d'ouverture au public du CFP de Chateauvillain

	FO	SOLIDAIRES	CFDT
POUR	4	1	1
CONTRE			
ABSTENTION			

5) Avenant au règlement intérieur du CFP de Chateauvillain

	FO	SOLIDAIRES	CFDT
POUR	4	1	1
CONTRE			
ABSTENTION			

6) Présentation de la nouvelle application frais de déplacements

Ingrid Gabert nous informe de la mise en place d'une nouvelle application Frais De Déplacement (FDD). Celle ci est mise en place de le cadre du futur déploiement de SIRHIUS qui ne permettra plus la maintenance de AGORA.

Suite à l'expérimentation lancée en février 2014 dans 5 départements, le dispositif est étendu à tous les départements et la Haute-Marne y entrera le 17 juin.

Le bilan est positif : outil plus adapté, tâches allégées pour les services gestionnaires, délai de remboursement diminué par 2...

Cette application intègre d'elle-même les demandes d'avances de frais, cela supprimera la régie d'avances actuelle. Les pièces justificatives devront être scannées mais conservées par le chef de service durant 6 ans conformément aux préconisations de la Cour des Comptes.

Les agents seront séparés en deux : les itinérants (huissier, BDV, Domaines...) et les autres.

Les frais de déplacements seront sans doute neutralisés durant une quinzaine de jours afin que des frais ne soient pas bloqués sous AGORA à la date du 17 juin.

Un dispositif d'accompagnement sera mis en place sous la forme d'e-formations à l'attention des agents itinérants, des chefs de services valideurs et autres agents. Celle ci débutera le 2 juin et pourra être déroulée durant 3 mois (durée 1 à 2h).

La documentation est déjà disponible dans Ulysse rubrique « vie de l'agent ».

Des sessions de formations pratiques seront mises en place la semaine du 23 au 27 juin pour tous les agents itinérants ($\frac{1}{2}$ journée).

Les chefs de service seront informés lors du collège prévu le 5 juin prochain.

7) Rapport d'activités 2013

Ce point a été ajouté à l'ordre du jour et M. Colnot remercie les organisations syndicales de l'avoir accepté.

Après le pic de mobilité externe en 2012 (27 mouvements de mutations), celle ci est en

baisse en 2013 et cela sera sans doute confirmé en 2014 au regard de la parution du projet de mutations des A.

33 suppressions d'emplois sur les 4 dernières années soit 10% de notre effectif actuel est constaté.

Sont évoqués les expérimentations dans le département :

➤ Le rapprochement du pôle enregistrement du service de publicité foncière : FO s'interroge quant à la durée de l'expérimentation 14 mois à ce jour.

Mme Dupuy en convient et explique qu'un groupe de travail national est actuellement en cours de finalisation, GT dont dépendra la généralisation ou non du rapprochement. Si c'est le cas, l'ensemble des fonctions d'enregistrement seront progressivement basculée dans FIDJI.

➤ Échange automatisé entre les mondes foncier et professionnel : l'expérimentation débutera le 3 juin prochain (visualisation et septembre (ensemble des fonctionnalités). La centrale est venue examiner les discordances de taxation et c'est cohérent.

Les formations seront mises en place la semaine du 26 mai.

Mme Dupuy évoque les perspectives au niveau national :

➤ Constitution des pôles enregistrement-SDPF

➤ Continuation des rapprochements CDI-CDIF dans les départements où ce n'est pas fait

➤ Professionnalisation du CSP de particuliers avec la constitution des pôles patrimoniaux

➤ Centralisation des hébergés

➤ Évaluation de notre niveau de présence dans le maillage territorial des trésoreries

➤ Concentration de la gestion des hôpitaux sachant que la carte actuelle des hôpitaux n'est pas claire

Au niveau local : que va devenir la paierie suite au départ d'Hamaris ?

8) Questions diverses

➤ M. Colnot présente la note de service « élections professionnelles » parue le 29 avril dernier déterminant les nombres de sièges en CTL et CAPL ainsi que les modalités de vote.

Pour info, le CTL sera composé de 6 titulaires et 6 suppléants représentants des personnels.

La CAPL inspecteurs comportera 2 sièges, la CAPL contrôleurs 2 CP, 2 1ère classe et 2 2ème classe et la CAPL agents 2 AAP1, 2 AAP2 et 1 AA1.

Le seuil minimal d'effectifs pour la mise en place d'un bureau de vote est relevé de 30 à 60 agents, cela aura pour conséquence que seul Chaumont sera bureau de vote. Les

agents des autres sites devront voter « via la sacoche » ou par correspondance.

➤ FO demande à Mme Dupuy quelle est sa décision quant à la fermeture au public le lundi 10 novembre sachant que la préfecture sera fermée.

Pour des raisons de sécurité, Mme Dupuy donne son accord pour la cité. FO demande si cette décision peut être étendue à l'ensemble des sites du département afin de donner de l'air aux services.

Malgré les réticences des autres syndicats qui considèrent que ce 10 novembre est assimilable à un nouveau pont naturel, Mme Dupuy accepte de fermer au public tous les sites le 10 novembre par principe de sécurité et d'égalité.

Les agents pourront venir travailler le 10 novembre sans contrainte de nécessité de service liées à la réception du public ou ne pas venir sous réserve de l'accord de leur chef de service, laissant donc plus de souplesse aux chefs de service et à leurs agents.

➤ FO évoque les effets dévastateurs de la télédéclaration au sein du SIE de St Dizier qui augmentent considérablement les appels téléphoniques des usagers contraints de télédéclarer alors que le système connaîtrait des couacs. Cette problématique s'ajoute aux nombreux problèmes liés au transfert du SIE de Joinville sur St Dizier et notamment en terme d'effectif. Les agents s'inquiètent également pour l'avenir du SIE en septembre 2014.

➤ FO évoque le caractère compliqué de l'arrivée des donations mixtes au SPF de St Dizier au 1er juillet où contrairement à Chaumont où il n'y a pas d'expérimentation. Mme Dupuy répond qu'elle espère une généralisation du pôle civiliste et à défaut envisagera peut être l'éventuel détachement d'un agent du pôle enregistrement au SPF.

➤ Le standard téléphonique de la TP St Dizier OPHLM semble poser encore problème. Le service Budget Logistique va contacter le chef de poste.

